



GOLDEN GATE YACHT CLUB

#1 Yacht Road, San Francisco, California USA 94123

DIX POINTS POUR UNE 33è AMERICA'S CUP JUSTE ET COMPETITIVE

Vous trouverez ci-dessous un plan consistant en dix propositions concrètes de modifications du Protocole, simples et qui répondent aux craintes de nombreux Challengers qui souhaitent que les règles en vue de la 33è America's Cup soient équitables. A l'exception de la 10è proposition, ce plan est basé sur des éléments qui ont été négociés avec les Challengers en décembre de l'année passée et qui reflètent certaines concessions offertes depuis. Une acceptation de ces dix points permettrait à la communauté des challengers de disputer l'AC 33 dès 2010.

1. Dès lors que les modifications au règlement ont été acceptées, tout changement consécutif du règlement applicable pour la 33è America's Cup devra être accepté par consentement mutuel entre le Defender et le Challenger of Record (Voir point 2.)
2. Toutes les décisions prises par le Challenger of Record – y compris celles relatives aux règles de l'ACC, de l'événement et les règles de course – doivent être prises par la majorité des challengers dans le cadre de la Commission des Challengers, avec une voix par équipe y compris pour le Challenger of Record – à l'exception des amendements au Protocole, aux règles de course et de la compétition qui, dès lors qu'elles auront été publiées et approuvées, nécessiteront un vote à l'unanimité des compétiteurs pour être à nouveau modifiées.
3. Le Panel d'arbitrage actuel doit être dissous et un nouveau Panel doit être formé de la façon suivante : deux membres élus respectivement par la SNG et la Commission des Challengers et un cinquième membre élu par les quatre premiers.
4. Le Defender peut participer aux round robins des challengers ainsi qu'aux pré-régates. Le Defender ne peut pas disputer les demi-finales et la finale des Challengers. La lettre envoyée par Larry Ellison à Ernesto Bertarelli le 17 octobre 2008 propose de nombreuses alternatives à ce sujet ; BOR est dans l'attente d'une réponse.
5. La clause de « compétition juste » du protocole (chapitre 2.3) doit aussi être appliquée aux officiels de la compétition, au Jury de course et au Panel d'arbitrage.

6. Le Defender et le Challenger of Record nomment un Directeur de course qui a pour responsabilité de faire en sorte que les régates se disputent d'une façon juste, selon les règles stipulées dans le Protocole. Le Directeur de course dispose de pouvoirs comparables à ceux dont il disposait lors de la dernière America's Cup (il ou elle nomme et dirige le Comité de course, les jaugeurs, les arbitres et les autres officiels requis ; il prépare et publie les Règles de Course et les Instructions de Course.
7. Les compétiteurs ayant participé à la 32^e America's Cup sont admis et ne peuvent pas être disqualifiés par la suite s'ils se plient aux règles de la compétition, le Panel d'Arbitrage disposant seul de ce pouvoir.
8. AC 33 se dispute à Valence. Les teams ayant participé à AC 32 gardent leur base s'ils le souhaitent. En plus, le format et le calendrier des régates est publié par ACM dans les temps requis et n'est plus modifié par la suite sans l'assentiment des compétiteurs affectés par d'éventuels changements.
9. Les challengers, ainsi que le Defender, ont le droit de construire un seul nouveau bateau. En conséquence de cette modification, et compte tenu de la participation du Defender aux régates éliminatoires de Challengers, il ne peut pas y avoir de régates éliminatoires de Defenders.
10. Il n'y a pas de restrictions au niveau des sponsors des compétiteurs, ni de contrôle par le Defender ou par ACM sur les sponsors des compétiteurs (à l'exception des règles usuelles telles que le bannissement du tabac). Par ailleurs ACM ne peut pas interdire ou prendre le contrôle sur des sponsors existants. Au cas où ACM s'associe avec un partenaire concurrent d'un sponsor majeur d'un compétiteur, ce dernier ne peut pas être contraint de porter les logos des sponsors d'ACM sur sa coque, sa base, les vêtements de l'équipe, ou de promouvoir ou de s'associer avec un tel sponsor de l'événement.

#

Pour plus d'informations, veuillez consulter la page www.ggyc.com

Contact presse :

Bernard Schopfer, bernard.schopfer@maxcomm.ch

Mob : +41 79 332 11 76

Prof : +41 22 735 55 30

Jane Eagleson, jeagleson@bmworacleracing.com

Mob : +34-6202-80742